

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de GNR (Nouvelle-Écosse, Neuville et Chicoutimi)* » ainsi que dans la pièce Gaz Métro-1, Document 33 déposée à son soutien;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 21 janvier 2022.



VINCENT REGNAULT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 21^e jour de janvier 2022



Mélanie Beauvais, 181625
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

